

Radio Guidage – La F.N.A. et nous

Par Jacques TÊTE

Ce mois-ci encore, cette chronique sera consacrée à des commentaires, mais les importantes décisions concernant le règlement des concours de R.G., sur le point de paraître à l'heure où j'écris ces lignes, m'obligent à revenir sur des questions déjà traitées. Je m'en excuse.

Mais heureusement, je le précise tout de suite, c'est pour vous informer (car sur le point de l'information, nous attendons toujours les communiqués officiels), des résultats très satisfaisants obtenus aux assemblées régionales et nationale, consacrées à l'étude d'un règlement de concours.

LA F.N.A., cette année, a indubitablement pris au sérieux le R.G. et toutes les critiques énoncées dans ces colonnes ne sont pas restées sans écho. Enregistrons le résultat et félicitons sans réserve la Commission des Modèles Réduits en général et, en particulier, le Comité Régional Parisien qui, en la personne de Jacques MORISSET, a permis l'élaboration d'un avant-projet qui sert de base aux discussions ultérieures.

Certains diront qu'il y a beaucoup de bruit pour un règlement et que, d'ailleurs, il n'y a pas tant de « clients » en R.G. ! C'est pourtant la seule façon de procéder qui puisse donner des résultats. Les débutants, dès à présent, sont informés qu'ils peuvent demander leur sélection pour le Fédéral, car tous auront leur chance et je suis certain que 1955 verra un nombre de candidats record.

Pour reprendre le déroulement chronologique des faits, revenons à la réunion du C.R. Parisien qui eut lieu au siège de la F.N.A. le 22 novembre [1954]. Étaient présents : BRISSAUD, LEFEBVRE, TÊTE (PAM), ZWAHLEN (père et fils), BRAVARD, METHETAL (MACP). L'Association des Amateurs de Télécommande (A.F.A.T.) avait délégué M. NIGON, le Réseau des Émetteurs Français (R.E.F.) M. Jean MORISSET, son frère Jacques menant le débat.

La discussion, toujours courtoise, ne s'écarta jamais du sujet et un projet de règlement fut accepté à l'unanimité. C'est ce projet qui sert de base lors de la réunion nationale qui eut lieu le 28 novembre, en présence de MM. MORETTI, LADIEU, GUILLEMARD, BAYET, Jacques MORISSET représentant la F.N.A. et la Commission des M.R. et des délégués régionaux suivants : WASTABLE (Moulins), PAILLARD (Besançon), PUESCH (Toulouse), DAVID (Nantes), S. ZWAHLEN et le signataire (Paris).

Le règlement du C.R.P. fut soumis à l'approbation de chacun et, la bonne volonté aidant, un règlement définitif fut aisément mis au point. La réunion terminée, M. MORETTI nous fit part de sa détermination d'aider au développement du R.G. et éventuellement, si possible, de procéder à une sorte de compétition pour rechercher un modèle d'ensemble émetteur-récepteur, très simple, en vue d'une distribution en prix lors des concours, par l'intermédiaire du S.A.L.S. Souhaitons vivement que ce beau projet se réalise.

En résumé je constate, avec satisfaction, que toutes les critiques que j'ai pu émettre dans ce journal n'ont pas laissé nos dirigeants indifférents et c'est tout à leur honneur. Mais je m'empresse de préciser que ce changement de conduite n'a sûrement pas été uniquement dicté par ce qui a paru dans ces colonnes, mais par le bon sens et le désir réel de voir nos modélistes se hisser au niveau international tant par le nombre que par la qualité.

En ce qui concerne le règlement, les Clubs le recevront très prochainement et chacun pourra l'étudier à loisir.

En monocommande, le règlement très simple permettra à tous les modélistes effectuant un vol réellement R.G. d'être classés. Les qualités de la cellule seront payantes et, j'insiste sur ce point, les seules manœuvres imposées consistant en un virage à gauche et un virage à droite (180) les concurrents débutants ne seront donc nullement désavantagés par rapport aux anciens.

Encore un mot, pour la sélection vous devez envoyer à la F.N.A. vos performances réalisées (devant un chronométreur officiel) lors d'un concours de vol libre, par exemple, ou mieux encore passer un brevet F.A.I. BRISSAUD et moi-même avons passé le premier brevet français, à qui le n° 2 ? N'attendez pas le mois de juin pour poser votre candidature et, de plus, pensez que vous devez être titulaire (ou votre associé) des licences P.T.T., F.N.A. et Aéroclub de France (pour les brevets) faute de quoi, vous resterez sur la touche ; ne négligez donc pas ces formalités très simples.

Bon courage et... entraînez-vous !

Deux concours internationaux de R.G. sont à l'étude pour 1955 (A.C. de Moulins et AFAT), de plus M. PAILLARD, de Besançon, nous fait part qu'il escompte fermement organiser un concours cette année ; quant aux clubs parisiens, tout laisse penser qu'à l'occasion du Critérium le R.G. ne sera pas oublié. Du pain sur la planche...

A la suite de plusieurs lettres récentes de lecteurs nous posant de nombreuses questions, nous recommandons de limiter à une question par lettre, car, dans certains cas, nous aurions des dizaines de pages à rédiger pour certaines réponses. Nous informons nos lecteurs que prochainement nous consacrerons, dans cette rubrique, un article à l'échappement et ensuite aux relais.